

11315785

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 16/12/2024
Retour Préfecture : 16/12/2024



CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE D'AMIENS

Séance du 24 octobre 2024

PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE DES INTERVENTIONS

Séance extraordinaire du 24 octobre 2024

1 - Délégations de vote.....	4
2 - Désignation du Secrétaire de séance.....	5
3 - Constitution du bureau de vote.....	5
4 - Election du Maire.....	5
5 - Elections des Adjoint.....	16
6 - Délégation de compétences au maire.....	19

Nombre de conseillers en exercice : 55

Quorum : 28

La séance a été **présidée** par Claudine GALLIOT, Doyenne d'âge, puis Hubert de JENLIS, Maire

La séance a été ouverte à 18h10.

Membres présents : Mmes GALLIOT, MAKDASSI, M. GEST, Mme MODESTE, M. JARDÉ, Mmes LE-CLERCQ, BOUCHEZ, VERRIER, FOURÉ, M. RIFFLART, Mmes ROY, CLECH, MM. THÉVENIAUD, MERCUZOT, FOUCAULT, Mmes BECKER, VAGNIEZ, HAMADI, RODINGER, LAVALLARD, M. VOULMINOT, Mme DELAHOUSSE, MM. BIENAIMÉ, DESCOMBES, de JENLIS, Mmes BOHAIN, DERIVERY, CHAUVEAU, BEN-MOKHTAR, MM. RIFFIOD, DUFLOT, LORIC, PRADAT, BARA, TELLIER, Mme BRUNEL, MM. STENGEL, DESCHAMPS, BAÏS, Mme DELATTRE, MM. DÉCAVÉ, SAVREUX, Mmes BELLINA, NOUAOUR, MM. DOREZ, SALHI, Mmes DELÉTRÉ, DESBUREAUX, MM. BEAUVARLET, DÈCLE, LHERMITTE.

Membres empêchés : Mme DEVÈZE (pouvoir à Mme HAMADI), MM. DOMISE (pouvoir à Mme BRUNEL), GUÉRIN (pouvoir à Mme FOURÉ), Mme SAVARIEGO (pouvoir à M. LORIC) se sont excusés.

Mouvements : Mme DESBUREAUX (pouvoir à M. BAÏS) et Mme DELATTRE (pouvoir à Mme NOUAOUR) ont quitté la séance à 19h15 (point n°5).

La séance a été clôturée à 20h17.

MME GALLIOT : Bonsoir mes chers collègues. Madame Brigitte FOURÉ a adressé, conformément à l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, sa démission de ses fonctions de Maire tout en conservant son mandat de conseillère municipale, à Monsieur le Préfet qui l'a acceptée en date du 23 octobre 2024.

Comme le dispose l'article L.2122-8 du même code, le doyen d'âge préside ce début de séance.

Le quorum étant atteint, je déclare cette séance ouverte.

Mes chers collègues, c'est avec une certaine émotion et un profond sentiment de responsabilité que je me tiens devant vous aujourd'hui. En tant que doyenne de notre assemblée, il me revient de présider cette séance exceptionnelle, qui marque un moment important dans l'histoire de notre conseil municipal.

La démission de Brigitte FOURÉ, le 7 octobre dernier, que nous avons tous accompagnée durant ses années à la tête de notre belle ville, nous place aujourd'hui face à une décision fondamentale. Brigitte a incarné, avec son énergie et son dévouement, une volonté indéfectible de servir Amiens et ses habitants. Elle a su, à travers les défis de son mandat, porter des projets ambitieux et rapprocher les Amiénoises et les Amiénois de leur ville. Nous lui devons notre gratitude pour ce travail accompli.

Cependant, le cours de la vie municipale continue, et nous voici réunis pour élire celui ou celle qui aura la lourde tâche de poursuivre l'œuvre engagée. Cette élection n'est pas seulement une formalité institutionnelle. C'est un moment de réflexion collective, où chacun de nous est appelé à faire un choix en conscience, en tenant compte des enjeux cruciaux pour notre ville, et des attentes de nos concitoyens.

Comme l'a si justement exprimé Aristote : « Le bien commun est plus que la somme des biens particuliers. » C'est cette quête du bien commun qui doit nous guider dans nos délibérations aujourd'hui. Il est de notre responsabilité d'élire un ou une maire capable de rassembler, d'écouter, et surtout de porter les valeurs qui sont chères à cette ville : solidarité, ambition et respect de chacun.

Je sais que, dans cette salle, nous partageons toutes et tous le même amour pour Amiens. Nous avons chacun nos convictions, nos projets, nos sensibilités, mais il y a une chose qui nous unit tous, c'est notre désir de voir notre ville prospérer, de la rendre plus belle, plus accueillante, plus dynamique pour les générations futures.

Je vous invite donc, chers collègues, à faire preuve de sérénité, de respect et de sens du dialogue dans nos échanges et dans nos choix. C'est en restant fidèles aux principes de notre démocratie locale que nous pourrons écrire ensemble la suite du grand livre d'Amiens.

Le mandat de maire n'est pas un privilège, mais une mission, un engagement de tous les instants au service des autres. En ce jour, nous devons avoir à cœur de choisir la personne qui portera haut les intérêts de notre ville, avec la détermination, la vision et l'humilité qu'exige cette fonction.

Je vous remercie toutes et tous de votre engagement et de votre présence, et vous invite maintenant à procéder à cette élection dans l'esprit de responsabilité et de coopération qui a toujours guidé notre conseil.

1 - DELEGATIONS DE VOTE.

MME GALLIOT: Je vais maintenant procéder à l'appel nominal par ordre d'âge. Vous voudrez bien, je vous en remercie, répondre à l'appel de votre nom. Je mentionnerai les délégations de pouvoir qui ont été adressées.

Madame Claudine GALLIOT, Madame Raïfah MAKDASSI, Monsieur Alain GEST, Madame Chantal MODESTE, Monsieur Olivier JARDÉ, Madame Nathalie LE CLERCQ, Madame Marie-Hélène BOUCHEZ, Madame Annie VERRIER, Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Pascal RIFFLART, Madame Isabelle SAVARIEGO (pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LORIC), Madame Mathilde ROY, Madame Véronique CLECH, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoît MERCUZOT, Monsieur Marc FOUCAULT, Madame Evelyne BECKER, Madame Nathalie DEVÈZE (pouvoir à Madame Sonia HAMADI), Madame Nathalie VAGNIEZ, Madame Florence RODINGER, Madame Nathalie LAVALLARD, Monsieur Fabien VOULMINOT, Madame Juliette DELAHOUSSE, Monsieur Bruno BIENAIMÉ, Monsieur Stéphane DESCOMBES, Monsieur Hubert de JENLIS, Madame Caroline BOHAIN, Madame Marie-Laure DERIVERY, Madame Carole CHAUCHEAU, Madame Nedjma BEN MOKHTAR, Monsieur Richard RIFFIOD, Monsieur Guillaume DUFLOT, Monsieur Mickaël GUÉRIN, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Monsieur Julien PRADAT, Monsieur Ismaël BARA, Monsieur Thomas TELLIER, Madame Anne-Sophie BRUNEL, Monsieur Clément STENGEL, Monsieur Renaud DESCHAMPS, Monsieur Tarek BAÏS, Madame Hélène DELATTRE, Monsieur François DÉCAVÉ, Monsieur Pierre SAVREUX, Madame Julia BELLINA, Madame Assia NOUAOUR, Monsieur Thomas DOREZ, Monsieur Saïd SALHI, Madame Margaux DÉLÉTRÉ, Monsieur Martin DOMISE (pouvoir à Madame Anne-Sophie BRUNEL), Madame Zoé DESBUREAUX, Monsieur Matthieu BEAUVARLET, Monsieur Paul-Éric DÈCLE, Monsieur Thomas LHERMITTE
Madame Sonia HAMADI.

DONT ACTE

2 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

MME GALLIOT: L'ordre du jour appelle la désignation du secrétaire de séance pour la présente séance. Je vous propose donc de désigner ce soir, en qualité de secrétaire, Monsieur Thomas LHERMITTE.

ADOpte A L'UNANIMITE

3 - CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE.

MME GALLIOT : Il est nécessaire de procéder à la constitution du bureau de vote pour les scrutins à venir. Le Conseil municipal devant désigner deux assesseurs au moins, je vous propose de faire appel à Monsieur Thomas DOREZ et Monsieur François DÉCAVÉ. Etes-vous d'accord ?

ADOpte A L'UNANIMITE

4 - ELECTION DU MAIRE.

MME GALLIOT : Préalablement à l'élection du maire et de ses adjoints, je vais vous donner lecture d'un certain nombre d'articles du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article L2122-4 alinéa 1

« Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus ».

Article L2122-7

« Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Article L2122-5

« Les agents des administrations ayant à connaître de la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes, ne peuvent être maires ou adjoints, ni en exercer même temporairement les fonctions, dans toutes les communes qui, dans leur département de résidence administrative, sont situées dans le ressort de leur service d'affectation.

La même incompatibilité est opposable dans toutes les communes du département où ils sont affectés aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de services départementaux des administrations mentionnées au premier alinéa.

Elle est également opposable dans toutes les communes de la région ou des régions où ils sont affectés aux directeurs régionaux des finances publiques et aux chefs de services régionaux des administrations mentionnées au premier alinéa ».

Article L2122-6

« Les agents salariés du maire ne peuvent être adjoints si cette activité salariée est directement liée à l'exercice du mandat de maire ».

Nous allons maintenant procéder à l'élection du maire. Qui est candidat au poste de Maire ?

MME FOURE : Je propose la candidature de Monsieur Hubert de JENLIS.

MME GALLIOT : Y a-t-il d'autres candidats ?

MME BECKER : Je propose ma candidature pour le groupe Amiens c'est l'tien. J'aurais aimé pouvoir motiver cette candidature en prenant la parole avant le vote.

MME GALLIOT : Ce n'est pas possible, Madame BECKER.

MME BECKER : Il n'y a rien dans les textes qui l'interdit.

MME GALLIOT : Ce n'est pas prévu dans les textes.

MME BECKER : Ce n'est pas interdit non plus.

MME GALLIOT : Nous avons donc les candidatures de Madame Evelyne BECKER et de Monsieur Hubert de JENLIS. Les services vont déposer sur votre pupitre le nécessaire de vote. Les élus disposant de pouvoirs disposent-ils bien du nombre suffisant de bulletins et d'enveloppes ? Y a-t-il des élus qui ne souhaitent pas prendre part au vote ?

Mmes DELATTRE et DESBUREAUX, M. BAÏS et Mme NOUAOUR n'ont pas pris part au vote.

J'attire votre attention que suite à la demande formulée par Monsieur DESCHAMPS, un isoloir vient d'être installé à titre exceptionnel sur le côté de la salle. Le bureau de vote est

installé à proximité directe et je vais appeler chaque conseiller municipal pour qu'il se rende à l'isoloir puis procède à son vote dans l'urne. Je vous rappelle que le vote est secret et vous appelle à respecter cette consigne.

Je vous précise également qu'en application de l'article R.68 du code électoral, les bulletins autres que ceux qui doivent être annexés au procès-verbal seront détruits en cours de séance.

Je procède à l'appel au regard des positionnements dans la salle afin de faciliter la circulation, et vous demande de bien vouloir vous déplacer dans votre rangée et revenir par le couloir central pour assurer la fluidité des déplacements.

Je demande à Monsieur Thomas DOREZ et Monsieur François DÉCAVÉ, assesseurs, de voter en premier afin de pouvoir s'installer ensuite. Je vais vous appeler :

Madame Raïfah MAKDASSI
Monsieur Alain GEST
Madame Chantal MODESTE
Monsieur Olivier JARDÉ
Madame Nathalie LE CLERCQ
Madame Marie-Hélène BOUCHEZ
Madame Annie VERRIER
Madame Brigitte FOURÉ
Monsieur Michaël GUÉRIN (pouvoir à Madame FOURÉ)
Monsieur Pascal RIFFLART
Madame Mathilde ROY
Madame Véronique CLECH
Monsieur Benoît MERCUZOT
Monsieur Marc FOUCAULT
Madame Nathalie VAGNIEZ
Madame Sonia HAMADI
Madame Nathalie DEVÈZE (pouvoir à Madame HAMADI)
Madame Florence RODINGER
Madame Nathalie LAVALLARD
Madame Juliette DELAHOUSSE
Monsieur Bruno BIENAIMÉ
Monsieur Stéphane DESCOMBES
Monsieur Hubert de JENLIS
Madame Caroline BOHAIN
Madame Marie-Laure DERIVERY
Madame Nedjma BEN MOKHTAR
Monsieur Richard RIFFIOD
Monsieur Guillaume DUFLOT
Monsieur Jean-Christophe LORIC
Madame Isabelle SAVARIEGO (pouvoir à Monsieur LORIC)
Madame Anne-Sophie BRUNEL
Monsieur Martin DOMISE (pouvoir à Madame BRUNEL)
Monsieur Clément STENGEL
Monsieur Pierre SAVREUX
Monsieur Saïd SALHI
Madame Margaux DELÉTRÉ
Monsieur Matthieu BEAUVARLET
Monsieur Paul-Eric DÉCLE
Monsieur Thomas LHERMITTE
Madame Evelyne BECKER

Monsieur Fabien VOULMINOT
Monsieur Julien PRADAT
Monsieur Ismaël BARA
Monsieur Thomas TELLIER
Madame Carole CHAUVEAU
Monsieur Renaud DESCHAMPS
Madame Julia BELLINA
Monsieur Philippe THÉVENIAUD
Madame Claudine GALLIOT

Je rappelle que Mesdames DELATTRE et DESBUREAUX, Monsieur BAÏS et Madame NOUAOUR n'ont pas pris part au vote.

Est-ce que tout le monde a voté ? Le scrutin est donc clos.

(Dépouillement).

Voici l'annonce des résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 51.

Nombre de bulletins blancs : 14

Nombre de bulletins nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 35

Majorité absolue : 18

Madame BECKER a obtenu 6 voix.

Monsieur de JENLIS a obtenu 29 voix.

La majorité absolue étant atteinte, Monsieur Hubert de JENLIS est déclaré installé dans ses fonctions de Maire et je l'invite à prendre sa place sur l'estrade.

(Applaudissements).

Discours de Monsieur le Maire

M. DE JENLIS : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, Monsieur le Président d'Amiens Métropole, cher Alain, chers Amiénois, chères Amiénoises, mais avant tout ce soir, chère Brigitte,

C'est avec une émotion profonde et un immense honneur que je me tiens devant vous paré de l'écharpe de maire que tu me transmets, Brigitte. Mais j'imagine l'émotion qui est également la tienne, et c'est bien naturellement que je t'inviterai à dire quelques mots à la fin du conseil. Dans l'immédiat, je veux souligner la signification particulière de ce moment qui symbolise non seulement un passage de témoin, mais aussi la continuité d'un engagement fort envers notre belle ville d'Amiens.

Brigitte, je te remercie sincèrement pour ta confiance et le choix courageux et responsable que tu as fait en choisissant de transmettre le flambeau en conscience et inspirée par le seul intérêt général. Choix confirmé ce soir par une majorité de conseillers municipaux, que je remercie également.

Ensemble, Brigitte, nous avons écrit une belle page de l'histoire d'Amiens, et je suis déterminé à poursuivre ce chemin avec le même enthousiasme et la même passion qui t'ont toujours animée.

C'est un honneur pour moi de savoir que tu continueras à siéger au Conseil municipal jusqu'en 2026. Ta vision nous inspirera en permanence et je vais m'attacher à faire reconnaître ton engagement en demandant au Préfet de la Somme dans les prochains jours que te soit conféré le titre de Maire honoraire d'Amiens.

Brigitte, tu as incarné l'humanité dans ta fonction de Maire, de 2002 à 2007, puis de 2014 à 2024. Durant quinze ans, ton écoute attentive et ton empathie envers chacun des Amiénois ont fait de toi une leader respectée et aimée. Tu as toujours placé l'humain au cœur de ton action, rappelant à tous que derrière chaque décision politique se trouvent des vies, des histoires, et des aspirations. Par tes actions, Brigitte, tu as veillé à ce que toutes les voix soient entendues et que chaque Amiénois, chaque Amiénoise, trouve sa place et se sente reconnu. Merci pour cela.

Ton dévouement, ta clairvoyance et ta capacité à rassembler les forces vives de notre ville ont également permis de relever de nombreux défis et de transformer Amiens dans la lignée de Gilles de ROBIEN qui, malheureusement, ne peut pas être là ce soir, mais qui m'a chargé de vous saluer et à qui j'adresse mon amitié la plus sincère. Grâce à ta détermination et au binôme que tu as formé, avec succès, avec Alain GEST, Président d'Amiens Métropole, Amiens a su cultiver son cadre de vie tout en confortant sa place dans notre grande région et au-delà. En témoigne le passage tout à l'heure du Président de Région ou la présence dans le public du Président du Département que je salue. Ils n'expriment pas seulement leur amitié à mon égard, mais aussi l'importance que revêt à leurs yeux le devenir d'Amiens, deuxième plus grande ville de la région.

Permettez-moi également de saluer tous mes amis présents dans le public. Parmi eux, Hubert HENNO, Conseiller général honoraire d'Amiens, grâce à qui je suis entré en politique, en 2011. Jean-Claude OGER, adjoint du secteur Ouest durant de nombreuses années, et jardinier au grand cœur du quartier Saint-Maurice. Ainsi que ma famille, bien sûr, qui consent chaque jour aux sacrifices qui me permettent d'être devant vous ce soir.

Amiens, j'y suis né, j'y ai grandi, j'y ai élevé mes enfants et j'y travaille. Je suis viscéralement attaché à notre ville, et je prends l'engagement d'être à la hauteur de la tâche qui m'incombe désormais, avec humilité et avec toute l'énergie, tout l'engagement et tout le dévouement que chacun est en droit d'attendre de moi.

J'ai la chance de prendre ce soir les rênes d'une ville qui est déjà sur de bons rails, grâce au travail de mes prédécesseurs.

Amiens est prête à relever les défis contemporains qui se présentent à elle, que Brigitte FOURÉ, Alain GEST, et toute la majorité municipale, ont formalisé en trois priorités au début de ce mandat : la transition écologique, l'attractivité pour l'emploi, et la participation citoyenne.

Amiens a bel et bien entamé sa mue écologique. Cela commence par son autonomie énergétique, qui sera atteinte d'ici 2050, grâce notamment au réseau de chauffage urbain que nous déployons et qui alimente déjà l'équivalent de 20 000 logements. Les mobilités douces ont été développées avec le BHNS ou le plan vélo que nous portons avec Amiens Métropole. Nous soutenons également les circuits courts dans le cadre de notre projet alimentaire territorial. Par ailleurs, nous sommes engagés dans la protection de nos milieux naturels et de la biodiversité, comme nous le faisons dans les Hortillonnages au titre du label Ramsar.

J'évoque nos atouts naturels : Amiens ville verte, ville des parcs et jardins, qui a la chance d'être traversée par la Somme, fleuve que je connais bien puisque j'en ai la charge au

Conseil Départemental. Notre ville excelle particulièrement dans la valorisation de ce qui la rend unique : son patrimoine, ses traditions, son incroyable offre culturelle et sportive.

Notre exécutif a su traduire ces atouts en matière d'attractivité. Amiens attire de plus en plus d'étudiants, de touristes et d'entreprises.

Amiens, ville accueillante pour les investisseurs ; Amiens, ville qui crée de l'emploi : plus de 4000 emplois en dix ans, même si l'on sait que c'est un combat de tous les jours et que nous devons rester vigilants en la matière, comme l'actualité récente nous le démontre.

Amiens, enfin, ville qui prend soin de son centre-ville, l'un des plus dynamiques de France, grâce à ses commerçants, mais aussi à la politique d'animation et de communication que nous avons initiée. Notre ambition pour notre ville prendra un essor exceptionnel avec l'arrivée tant attendue du TGV en gare d'Amiens d'ici 2026. A nous néanmoins de bien préparer l'enjeu capital de cette arrivée.

Amiens, enfin, ville à l'écoute. Brigitte, particulièrement, l'a voulu, car elle l'a ressenti avant tout autre : le rapport de nos concitoyens à l'action publique a évolué. Ils souhaitent plus de transparence, plus de proximité et, surtout, participer, convaincus - et ils ont raison - que leur avis compte.

Budgets participatifs, journées collectives, balades urbaines, jeudis citoyenneté, soutien aux associations et aux comités de quartier... Nous pouvons être fiers d'avoir fait de la démocratie locale l'un des axes de notre mandat.

C'est, avec notre action sur les solidarités, le logement, l'enfance la famille ou encore la santé, dans une ville où tant de personnes sont en situation de fragilité, pour ne pas dire en souffrance sociale, le parfait complément à notre action concernant le quotidien des Amiénois.

Bien sûr, je ne peux pas ne pas vous parler de sécurité, délégation qui m'a été confiée par Brigitte en 2020. Je souhaite que nous poursuivions l'évolution que j'ai entamée : toujours plus de présence des policiers municipaux sur le terrain, améliorer leur équipement et renforcer l'attractivité de leur métier exigeant et difficile.

J'aurai à la fin de mon intervention un mot pour l'ensemble de l'administration, mais permettez-moi de saluer d'ores et déjà toute l'équipe de la direction de la sécurité et la Police municipale. Je resterai à leurs côtés en gardant cette délégation en tant que Maire.

Le quotidien, justement. Les grands axes du mandat étant lancés et en bonne voie, je souhaite être aussi le maire du quotidien des Amiénois, le maire qui voit loin, mais aussi le maire qui voit près.

La sectorisation a fait ses preuves, et j'en profite pour saluer l'action conjointe des adjoints de secteurs et de leurs conseillers délégués.

Mais reconnaissons-le simplement : nous tous, élus, entendons certaines interrogations des Amiénois, voire du mécontentement, sur la prise en compte de leurs préoccupations les plus concrètes. Problème d'entretien des voiries, d'éclairage, de stationnement, d'accessibilité des trottoirs pour les mamans et leurs poussettes ou pour les personnes à mobilité réduite, problèmes d'incivilités également : toutes ces attentes sont légitimes, elles constituent même la base de l'action municipale, et je souhaite que dans cette nouvelle étape de notre mandat, nous y répondions encore plus efficacement.

Avec méthode, je veux travailler sur ces sujets en étroite collaboration avec vous tous, chers collègues du Conseil municipal, quel que soit votre horizon politique, car je sais, même à l'approche des élections, que notre objectif commun reste l'intérêt de la ville et de ses habitants. Et ceux qui me connaissent savent que je ne considère pas que les élus sont là pour s'affronter, mais pour travailler ensemble, chacun dans le rôle que leur ont confié les électeurs.

Je veux aller plus loin concernant nos aménagements urbains. Aussi, j'ai l'intention d'affecter le mandat d'adjoint que je libère à une nouvelle priorité, celle de la Qualité de la ville et de l'entretien du domaine public. J'aurai l'occasion de détailler dans les prochaines semaines quelques mesures simples et fortes, quelques "chocs" que je souhaite que nous mettions en place d'ici 100 jours. Avant cela, je rencontrerai la Direction générale des services, sur laquelle je sais pouvoir compter, ainsi que sur nos 3 500 agents qui se mobilisent au quotidien pour donner corps à nos politiques publiques. Je leur exprime ce soir pour cela toute ma reconnaissance. J'ai beaucoup de respect pour l'administration dont l'expertise, le savoir-faire et le sens du service public permettent la réalisation des projets impulsés par les élus.

Beaucoup de respect, mais aussi beaucoup d'exigence. Notre administration se doit d'être exemplaire, et je sais qu'elle y travaille en ce moment même, avec l'élaboration de son Projet d'administration. Je porte beaucoup d'intérêt à ce dossier, car je suis convaincu que le politique et l'administration ne sont pas deux mondes séparés. Ils sont, bien au contraire, deux roues crantées, chacune ne pouvant correctement fonctionner que si elle est parfaitement imbriquée dans l'autre.

L'administration trouvera auprès de moi un maire à l'écoute et en capacité de trancher. Je serai en cela épaulé par mon cabinet, dirigé par Alexandre LALOUX, mon prolongement naturel.

Pour ma part, j'attends de l'administration qu'elle soit accessible, efficace et réactive, et qu'elle parle un langage simple, le langage de tous les jours, facile à lire et à comprendre, pour garantir aux usagers les réponses auxquelles ils ont droit, le tout dans un délai raisonnable.

En conclusion, mes chers collègues, et à travers vous, chers Amiénois,

Poursuivre le projet d'Amiens Ensemble, qui garantit un avenir serein à notre ville et nous permet d'en être fiers.

Travailler avec vous tous, chers collègues élus, mais aussi avec nos agents, dans l'intérêt général.

Etre constamment à l'écoute des préoccupations des Amiénois, y compris les plus concrètes. Et impulser quelques chocs sur la proximité, la sécurité et la qualité des espaces publics.

Voilà en quelques mots la feuille de route que je tenais à vous exposer à la suite de mon élection.

Je vous remercie de votre attention, de votre confiance et de votre engagement à mes côtés.

Et je vous propose désormais de passer à l'élection des adjoints. Madame BECKER.

MME BECKER : Oui, Monsieur le Maire, je n'ai pas eu la parole en début de séance parce que du plus loin que je me souviens, même pour les élections de délégués de classe, on

préparait et on présentait notre candidature. Cela ne sera pas possible. Donc je vous demande si je peux maintenant présenter ma candidature après le vote, puisque je n'ai pas pu le faire, même si aucun texte législatif ne l'empêche.

M. DE JENLIS : Allez-y, Madame.

MME BECKER : Ce soir, Amiens c'est l'tien a été au rendez-vous, et sa détermination reste intacte pour mener bataille face à une politique de droite hors sol. En tant que premier groupe d'opposition à la mairie, il en allait de notre responsabilité de présenter une candidature face à cette majorité. Nous sommes là pour faire face à une politique de droite qui n'a toujours rien compris à la détresse sociale, aux défis écologiques et à l'attente démocratique. Comme en 2020, nous sommes autant combattifs face à ces choix politiques que vous défendez et dont vous êtes fiers. Vous vous targuez d'une bonne gestion municipale. En revanche, la politique ne se réduit pas à une bonne gestion, mais aussi à des choix. Or, depuis le début de ce mandat, vos choix sont uniquement guidés par l'affichage de bonnes intentions et votre logique comptable bien éloignée des attentes de l'intérêt général.

Parlons d'intérêt général justement. Que retiendra-t-on de votre démission, Madame la Maire démissionnaire ? Une tactique politicienne visant à maintenir votre famille politique face à votre crainte des résultats du Nouveau Front Populaire, arrivé en tête aux dernières législatives.

Que retiendra-t-on de votre mandat écourté, en dehors du fiasco des bus, d'un Plan Pauvreté au rabais, de vos choix imposés sans concertation, comme par exemple la fermeture du boulevard Allende ? Et puis, vous aurez réussi à faire parler d'Amiens au niveau national avec cet arrêté de la honte visant à pénaliser les sans domicile fixe et à entraver l'activité des associations qui les soutiennent faute d'action de la collectivité.

Et qu'en est-il, Madame la Maire démissionnaire, des familles qui peinent à inscrire leurs enfants à la cantine car vous en avez compliqué l'accès ? Qu'en est-il, Madame la Maire démissionnaire, des parents qui veulent inscrire leurs enfants en crèche où vous nous répondez inlassablement depuis quatre ans qu'il n'y a pas de liste d'attente ? Qu'en est-il, Madame la Maire démissionnaire, des 8 000 Amiénois et Amiénoises qui attendent un logement ? A l'heure où les collectivités doivent prendre véritablement la mesure des dangers qui pèsent sur les habitants, comme on peut le voir en ce moment dans le sud de la France, qu'en est-il, Madame la Maire démissionnaire, de votre politique de prévention des risques liés au dérèglement climatique, avec l'artificialisation de terres agricoles que vous bétonnez avec entêtement ?

Alors, bien sûr, Madame la Maire, vous ne serez plus là pour répondre à toutes ces questions, mais comme vous l'avez annoncé, votre équipe agira dans la continuité de votre politique hors sol face à la détresse sociale, aux défis écologiques et à l'attente démocratique.

Amiens c'est l'tien s'est engagé en 2020 comme unique alternative face à cette majorité éloignée des réalités du terrain envers les près de 8 000 Amiénois et Amiénoises qui leur ont fait confiance. Hier, comme aujourd'hui, Amiens c'est l'tien ne démissionne pas face à la responsabilité qui est la sienne durant ce mandat et, comme en 2020, c'est avec cette même combattivité que le groupe a présenté ma candidature au poste de Maire. Je vous remercie.

M. BAÏS : Mes chers collègues, je voulais débiter mon intervention en renouvelant nos remerciements, notre gratitude, à Madame Brigitte FOURÉ pour son engagement et son implication au service de notre ville. Le mandat et le rôle des élus ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur. C'est pourtant souvent l'engagement d'une vie et un choix personnel aux conséquences majeures. L'élection d'un ou d'une maire dans une commune

n'est pas anodine, ce n'est pas une simple formalité. C'est pour l'ensemble des citoyens un moment important et symbolique, c'est l'incarnation ou la représentation de toute une communauté. C'est aussi un rendez-vous démocratique majeur pour toute une ville. C'est un contrat implicite entre les habitants et leurs élus, entre les habitants et leur maire.

Or, le scénario imposé ici unilatéralement par une décision personnelle, et certainement par des considérations partisans et politiciennes, n'est pas satisfaisant, n'est pas acceptable, de ce point de vue démocratique. Rien d'illégal ou d'interdit effectivement. On ne peut pas, pour des raisons de basse politique et de petits arrangements préélectoraux, se soustraire à l'onction démocratique et ignorer l'avis des Amiénois.

Il s'agit bien là d'une manœuvre. Madame FOURÉ garde ses autres mandats à la Métropole et à la Région. Mais face à ce ressentiment des Amiénois et face à une défaite annoncée, elle s'arrange avec le mandat que les Amiénois lui ont confié. C'est une rupture de contrat, cela ressemble à un 49.3 municipal. Après la mascarade au niveau national avec l'alliance Macronistes et Républicains, sous influence du Rassemblement National, nous assistons à une nouvelle farce au niveau local.

Encore une fois, on manipule les règles de notre démocratie au mépris des électeurs. L'abstention était déjà très élevée en 2014 et en 2020, et vous ne faites qu'empirer la situation en choisissant ce scénario. Pendant que les Amiénois attendent des réponses à leurs difficultés, vous vous concentrez sur vos rentes de situation dans l'organigramme de l'exécutif en affichant vos divergences et vos divisions, en vous déchirant sur les petits avantages des uns et des autres.

Où est le projet, où sont les solutions pour améliorer la vie des Amiénois ? Pendant ce temps, Ynsect coule, Valeo licencie, l'APF supprime des emplois, les demandes de logements explosent, les épiceries sociales saturent, la pauvreté s'accroît, les indicateurs se détériorent, l'insécurité s'accroît, les commerces ferment, les associations souffrent.

Pendant ce temps, nos collectivités vont devoir faire face à une cure d'austérité dictée par votre gouvernement dès notre prochain budget. Il s'agit de décisions injustes de vos amis politiques, il s'agit du résultat d'une politique désastreuse de votre famille politique qui a lourdement endetté le pays.

A l'heure où Amiens et la Métropole vont perdre près de 10 millions d'Euros de dotations de recettes, vous devriez plutôt convoquer un Conseil exceptionnel pour faire face à cette situation. Vous devriez monter au front plutôt que d'assurer votre éventuelle succession. C'est une mascarade.

Nous n'avons pas participé au vote ni à cette duperie. Pour notre part, nous appelons à un autre destin, un autre chemin, une autre méthode. Nous travaillons à construire une véritable alternative pour notre ville, pour Amiens.

M. DESCHAMPS : Mes chers collègues du Conseil municipal, mesdames et messieurs les Amiénois et les Amiénoises qui nous écoutez, mon premier message s'adresse à Brigitte FOURÉ. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour vos nombreuses années au service dévoué des Amiénois. Nous avons été tantôt des partenaires politiques, de 2014 à 2019, puis nos chemins se sont séparés, et nous sommes depuis 2020 des adversaires. Cela arrive en politique comme cela arrive en amitié ou en amour. Et dans l'un ou dans l'autre des cas, il est de bon ton de garder de nos histoires passées les meilleurs souvenirs. C'est à vos côtés que j'ai fait mes premiers pas en politique en 2013, et je garde le souvenir d'un engagement et d'une force de travail qui m'ont longtemps impressionné.

Être maire est un sacerdoce et une mission que vous avez endossée en tant que femme, difficulté supplémentaire dans un monde encore très masculin. On entendait dire de vous que vous étiez une maire gentille et douce, bonhomme et souriante. Sans doute le fûtes-vous aussi, mais ce n'est pas ainsi que je vous ai connue le plus souvent. Les sermons que vous saviez donner aux uns et aux autres de vos adjoints, moi y compris, dans la discrétion de votre bureau, rappelait à qui les vivait que dans le gant de velours il y avait bien une main de fer. Il y a eu des belles années, des beaux projets, et il y a eu - ce qui arrive souvent - le fait de s'accrocher, le fait de s'accrocher à son mandat, le fait de s'accrocher à la vie politique, cette satanée envie de continuer coûte que coûte, cette impossibilité de raccrocher les gants au vestiaire, ce fichu mandat de trop comme on dit.

Ce mandat de trop, c'est celui-là, celui qui nous a menés à cette séquence politique. Celui qui nous a propulsés dans ce triste épisode que les Amiénois vivent en spectateurs désabusés. En démissionnant en cours de mandat, vous avez rompu le pacte que vous aviez scellé avec vos électeurs et avec l'ensemble de la communauté amiénoise. Quand on se présente à une élection municipale, on signe un pacte moral avec les électeurs, l'engagement d'aller jusqu'au bout contre vents et marées pour le meilleur et pour le pire.

La seule excuse valable aurait été un empêchement médical pour lequel nous vous aurions absolument tous excusée. Par bonheur, et nous nous en réjouissons tous dans notre totalité, vous avez annoncé le lendemain de votre démission que vous étiez en parfaite santé. Au lieu de sortir par la grande porte, en finissant votre mandat tranquillement sans tambour ni trompette, vous avez plutôt choisi d'emprunter la petite trappe politicienne pour céder votre place à un autre, comme si on se filait les clés de la ville entre copains.

En France, notre tradition républicaine veut que ce soit le suffrage universel, et non la volonté d'un seul, qui décide de la succession à la tête d'une collectivité. Cette sortie est ratée et elle a créé de l'instabilité dans nos institutions locales, alors que dans ces périodes troublées, les Français et les Amiénois ont besoin de stabilité, pas de jeux du cirque.

Cependant, même si la sortie est ratée, je ne veux pas garder de vous cette image de maire du chaos, et comme je vous l'ai dit en début de mon propos, je n'oublierai pas les belles années. Les Amiénois, même s'ils sont, à juste titre, en colère après vous, se rappelleront aussi un jour que vous aviez aussi fait des choses bien en dix ans de mandat. Peut-être même pouvez-vous espérer avoir, toutes mesures égales par ailleurs, un destin à la Gilles de Robien. Aimé un temps, honni en fin de mandat, et parfois regretté par les plus anciens une fois rendu à l'anonymat de la retraite. Je vous le souhaite du fond du cœur.

Je souhaite m'adresser maintenant à Hubert de JENLIS. Votre élection suscite déjà des regrets. Votre bilan en tant qu'adjoint à la sécurité n'a pas été à la hauteur des attentes des Amiénois. De plus, les circonstances de votre accession à la mairie, fruit d'un arrangement, ne reflètent pas la noblesse que devrait incarner la politique locale. Et la noblesse dont je parle n'est pas celle du sang, mais celle de l'action et de l'intégrité au service du bien commun.

Vous avez été mal élu ce soir et vous êtes passé à deux doigts d'une sévère et honteuse déculottée. Au sein même de votre famille politique élargie, vous n'avez pas réussi à vous imposer comme un leader incontesté. En dix-huit mois, vous ne pourrez rien faire d'autre que de finir le mandat de votre chef de groupe. Vous êtes de la même équipe, élus sous la même bannière en 2020, et vous endosserez son héritage et son bilan jusqu'à la fin du mandat. C'est grâce aux Républicains, qui ont fait preuve de faiblesse ce soir, que votre court mandat commence.

Votre nouvelle fonction ne changera rien au sort actuel des Amiénois, pris dans les embouteillages aux alentours de la Hotoie et des rues éventrées du quartier de Sainte-Anne.

Cela ne résoudra pas les difficultés économiques graves et angoissantes des commerçants et artisans qui croulent sous les charges et que les communistes, socialistes et autres élus du Nouveau Front Populaire voudraient achever à coups d'impôts et de taxes supplémentaires. Cela ne changera rien non plus aux vitres cassées des voitures la nuit dans les rues d'Henriville, et au remplacement des belles boutiques de la zone piétonne par des supérettes et des déstockeurs.

La consolation que nous avons ce soir est que par cette accession bancaire au poste de maire, associée à dix-huit mois qui ne feront pas couler l'huile d'allégresse dans Amiens, vous venez inconsciemment de vous disqualifier pour 2026. Merci Brigitte.

Mon dernier message s'adresse aux agents d'Amiens Métropole et aux Amiénois qui nous regardent et nous écoutent ce soir. Le triste spectacle auquel nous avons assisté ces derniers jours illustre parfaitement les dérives d'un système où les partis politiques, leurs appareils et leurs arrangements priment sur l'intérêt général. Ces jeux d'appareil, ces luttes intestines entre formations politiques, ces arrangements en coulisse, ne font que créer chaos et instabilité, alors que notre ville a besoin d'apaisement et d'harmonie.

Notre groupe Amiens au Cœur a fait le choix depuis sa création de s'affranchir de ces logiques partisans qui paralysent notre ville. Nous portons une vision différente, celle d'une gouvernance locale, libérée des carcans des partis politiques traditionnels. En 2026, Amiens aura besoin d'un maire pleinement investi pour six ans, capable d'assumer simultanément la présidence de la Métropole, entouré non pas d'apparatchiks de partis mais de femmes et d'hommes de talent, principalement élus de la société civile.

Dans les mois à venir, nous resterons fidèles à notre ligne de conduite, une opposition constructive, force de proposition, guidée uniquement par l'intérêt général des Amiénois. Nous continuerons à aller à votre rencontre, à écouter vos préoccupations, et à élaborer avec vous les solutions qui feront d'Amiens une ville plus dynamique, plus moderne, libérée des querelles partisans qui l'étouffent.

L'avenir d'Amiens se construit dès aujourd'hui, loin des étiquettes de parti. Et puisque les Amiénois jugent cet événement comme une fable, permettez-moi de finir mes propos de la sorte.

La licorne d'Amiens et le bal des ambitieux. En la noble cité que Somme arrose, où cathédrale et beffroi se reposent, se jouait en mairie un spectacle affligeant où les fauves dansaient de pouvoir assoiffés. Dans l'hôtel de ville aux pierres séculaires, une hyène régnante, lasse de sa charge, préparait en secret sa furtive décharge, riant des serments faits aux Amiénois naguère. Un vieux lion, rompu au jeu de la tribune, observait en silence cette scène opportune. Lui qui tant gouverna les terres alentours se taisait, consentant à ces obscurs détours. La girouette, ivre de son ascension, paradait déjà, pleine de prétention : voyez comme je danse au gré des alliances pour mériter du trône la noble excellence ! Hier avec le lion, aujourd'hui avec la hyène, demain, qui sait, je suivrai où le vent me mène. Car pour régner sur Amiens et son or bleu sacré, tous les retournements me sont aisés. Sur les branches les plus hautes du vieil hôtel, des vautours à l'œil rouge, au plumage cruel, observaient le spectacle avec délectation, rêvant déjà d'une prochaine révolution. Laissons-les donc se perdre en querelles vaines, croassaient ces oiseaux aux doctrines anciennes. Plus ils se déchirent en leurs jeux décadents, plus notre heure viendra, rouge comme le temps. Mais la licorne d'Amiens, âme du peuple fier, s'éleva doucement de la place publique. Pendant qu'ils se disputent ton noble héritage, tes enfants chaque jour souffrent davantage. Quand les grands se disputent les clefs de la cité et quand les vautours rouges rêvent d'autorité, c'est le peuple uni qui détient la vérité et qui seul peut rendre à Amiens sa dignité. Le temps viendra bientôt des justes décisions où le peuple licorne choisira son destin, non pas par les jeux obscurs des coalitions, mais par la voix des urnes en citoyens souverains.

La vraie noblesse n'est point dans les arrangements, mais dans le service fidèle et les engagements. Je vous remercie.

M. DE JENLIS : Quelqu'un veut-il prendre la parole après cet exercice de poésie ? Je ne vais pas épiloguer parce que, vous l'aurez compris, ceux qui s'attendent à ce que je réponde à des attaques seront très déçus parce que ce n'est pas du tout ma conception d'exercer le mandat. Monsieur DESCHAMPS, que de haine, que de venin vous jetez ! Est-ce là la conception que vous avez de votre mandat municipal ? J'en suis fort aise.

Monsieur BAÏS et Madame BECKER, je vais vous répondre très simplement. Je vous invite à lire votre quotidien régional et sa page 2 du jour qui nous fait une pleine page sur des maires qui ont transmis leur mandat en cours de mandat. Un maire de Creil, parti socialiste, un maire à Liancourt, parti socialiste, un maire à Flixecourt, parti communiste. Sauf erreur de ma part, c'est autorisé par la loi, ce n'est pas illégal, et sauf erreur de ma part, le maire est toujours élu par le conseil municipal. Donc, ça ne vous plaît pas, je n'imaginais pas que vous alliez sauter de joie, mais dites-vous bien que la décision qu'a prise Madame le Maire qui, je le rappelle, est une décision extrêmement courageuse, n'est pas un cas unique dans notre pays, et ce sont des choses qui se pratiquent. Bien sûr que cela ne vous fait pas très plaisir, mais la terre ne va pas s'arrêter de tourner.

En tout cas, ce que je souhaite dans cette enceinte, c'est que nous ayons le plus possible de débats constructifs. Je rappelle que nous sommes là pour agir pour les Amiénois. On peut, certes, essayer de faire des vers, de faire de la poésie, mais faire de la poésie, ce n'est pas cela qui donne forcément le sens de l'humour, c'est même parfois très désobligeant. Mais tout cela étant dit, je compte sincèrement sur vous pour, dans les prochains débats, élever un peu le niveau, au service des Amiénois, je vous le rappelle.

Si plus personne ne veut prendre la parole, nous allons passer à l'élection des adjoints.

5 - ELECTIONS DES ADJOINTS.

M. DE JENLIS : Préalablement à l'élection des adjoints, je vous rappelle certaines dispositions du code général des collectivités territoriales.

Dans son article L2122-1 le CGCT prévoit qu'il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal.

L'article L.2122-2 du même code dispose que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

L'article L2122-4 est ainsi rédigé : "*Le maire et les adjoints sont élus par le conseil municipal parmi ses membres.*"

L'article L.2122-7-2 prévoit que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En application de la délibération antérieure, qui date de 2020, je vous précise comme m'y invitent les textes, que la commune disposait de 16 adjoints.

Je vous propose ce soir de créer 16 postes d'adjoints. Je vous invite à vous prononcer sur cette création par un vote à main levée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. DE JENLIS : J'ai reçu la liste suivante, liste qui sera présentée par Madame Annie VERRIER.

M. DESCHAMPS : Pouvez-vous nous dire combien de listes vous avez reçues ?

M. DE JENLIS : Je viens de vous répondre, une liste. Vous souhaitez en faire une ?

Liste présentée par Annie VERRIER :

1. Annie VERRIER
2. Alain GEST
3. Nedjma BEN MOKHTAR
4. Bruno BIENAIMÉ
5. Nathalie LAVALLARD
6. Clément STENGEL
7. Florence RODINGER
8. Olivier JARDÉ
9. Véronique CLECH
10. Jean-Christophe LORIC
11. Nathalie LE CLERCQ
12. Matthieu BEAUVARLET
13. Marie-Hélène BOUCHEZ
14. Stéphane DESCOMBES
15. Mathilde ROY
16. Thomas LHERMITTE

M. DE JENLIS : Y a-t-il d'autres listes ? Il n'y en a pas. Les conditions de vote sont identiques à celles appliquées pour l'élection du maire. Les services vont déposer sur votre pupitre le nécessaire de vote. J'appellerai par la suite les conseillères et conseillers afin qu'ils déposent leur bulletin dans l'urne. En ce sens, je procéderai à l'appel des conseillers selon leur positionnement en salle et selon leur pouvoir donné.

Tout le monde dispose-t-il bien du nombre d'enveloppes et de bulletins nécessaire au vote ? Le scrutin est donc ouvert. Est-ce que certaines personnes ne veulent pas prendre part au vote ?

Mesdames DELATTRE (pouvoir à Mme NOUAOUR), DESBUREAUX (pouvoir à M. BAÏS), NOUAOUR et Monsieur BAÏS n'ont pas pris part au vote.

Monsieur François DÉCAVÉ
Monsieur Thomas TELLIER
Monsieur Ismaël BARA
Monsieur Fabien VOULMINOT
Madame Evelyne BECKER
Monsieur Julien PRADAT
Madame Véronique CLECH
Madame Mathilde ROY
Monsieur Pascal RIFFLART
Madame Brigitte FOURÉ
Monsieur Michaël GUÉRIN (pouvoir à Madame FOURÉ)

Madame Annie VERRIER
Madame Marie-Hélène BOUCHEZ
Madame Nathalie LE CLERCQ
Monsieur Olivier JARDÉ
Madame Chantal MODESTE
Monsieur Alain GEST
Madame Raïfah MAKDASSI
Madame Claudine GALLIOT
Madame Florence RODINGR
Madame Sonia HAMADI
Madame Nathalie DEVÈZE (pouvoir à Madame HAMADI)
Madame Nathalie VAGNIEZ
Monsieur Benoît MERCUZOT
Monsieur Marc FOUCAULT
Monsieur Thomas LHERMITTE
Monsieur Paul-Eric DÉCLE
Monsieur Matthieu BEAUVARLET
Monsieur Clément STENGEL
Monsieur Saïd SALHI
Monsieur Thomas DOREZ
Monsieur Pierre SAVREUX
Madame Margaux DELÉTRÉ
Madame Julia BELLINA
Monsieur Renaud DESCHAMPS
Madame Carole CHAUVEAU
Monsieur Philippe THÉVENIAUD
Monsieur Richard RIFFIOD
Monsieur Jean-Christophe LORIC
Madame Isabelle SAVARIEGO (pouvoir à Monsieur LORIC)
Monsieur Guillaume DUFLOT
Madame Anne-Sophie BRUNEL
Monsieur Martin DOMISE (pouvoir à Madame BRUNEL)
Madame Nedjma BEN MOKHTAR
Madame Marie-Laure DERIVERY
Madame Caroline BOHAIN
Monsieur Stéphane DESCOMBES
Monsieur Bruno BIENAIMÉ
Madame Juliette DELAHOUSSE
Madame Nathalie LAVALLARD
Moi-même

M. DE JENLIS : Quelqu'un demande-t-il encore à voter dans la salle. Le scrutin est donc clos.
Si les assesseurs veulent bien venir effectuer le dépouillement, s'il vous plaît.

(Dépouillement)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 51.
Nombre de bulletins blancs : 10.
Nombre de bulletins nuls : 0.
Nombre de suffrages exprimés : 41.
Majorité absolue : 21.
La liste présentée par Annie Verrier a obtenu 41 voix.

La majorité absolue étant atteinte, les candidats de la liste d'Annie VERRIER sont déclarés installés dans leur fonction d'adjoint et je les invite à prendre leur place sur l'estrade.

(Monsieur le Maire remet les écharpes à chaque adjoint).

Annie VERRIER, 1^{ère} adjointe au maire
Alain GEST, 2^{ème} adjoint au maire
Nedjma Ben MOKHTAR : 3^{ème} adjointe au maire
Bruno BIENAIMÉ, 4^{ème} adjoint au maire
Nathalie LAVALLARD, 5^{ème} adjointe au maire
Clément STENGEL, 6^{ème} adjoint au maire
Florence RODINGER, 7^{ème} adjointe au maire
Olivier JARDÉ : 8^{ème} adjoint au maire
Véronique CLECH : 9^{ème} adjointe au maire
Jean-Christophe LORIC : 10^{ème} adjoint au maire
Nathalie Le CLERCQ : 11^{ème} adjointe au maire
Matthieu BEAUVARLET, 12^{ème} adjoint au maire
Marie-Hélène BOUCHEZ, 13^{ème} adjointe au maire
Stéphane DESCOMBES : 14^{ème} adjoint au maire
Mathilde ROY : 15^{ème} adjointe au maire
Thomas LHERMITTE : 16^{ème} adjoint au maire

Maintenant que mes adjointes et mes adjoints ont rejoint leur place, je les déclare installés dans leur fonction.

6 - DELEGATION DE COMPETENCES AU MAIRE.

M. DE JENLIS : Afin de faciliter l'exercice des compétences communales, je vous propose de me donner délégation de compétences, selon les modalités et les limites prévues aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, outre la possibilité de saisir la commission consultative des services publics locaux pour avis conformément à l'article L143-1 du même code.

Toutes ces compétences sont énumérées dans la délibération qui vous a été transmise.

Cette délégation vaut pour la durée restante du mandat, et il convient que je vous rende compte des décisions que j'ai prises à chaque séance de notre assemblée.

Je sou mets donc cette délibération aux voix. Y a-t-il des conseillers qui s'abstiennent ou qui ne prennent pas part au vote ? Qui est contre ?

ADOpte A L'UNANIMITE

Je demande à Brigitte de nous rejoindre.

(Applaudissements).

Remise du bouquet et de la médaille à Madame Brigitte FOURÉ.

Discours de Madame FOURÉ

Monsieur le Maire, cher Hubert, chers collègues, chers Amiénois et chers amis,

C'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous aujourd'hui dans ce cadre solennel de notre conseil municipal, alors que je viens de passer le relais de la mairie d'Amiens à Hubert de JENLIS. Ce moment de transition, bien plus qu'un simple au revoir, est aussi une occasion de réflexion et d'hommage. Hommage à cette ville que j'aime

profondément et aussi à vous tous qui avez marché à mes côtés pendant tant d'années, partageant ce même désir d'œuvrer pour le bien commun.

Je tiens en premier lieu à vous remercier pour ces magnifiques fleurs et pour l'attribution de la médaille de la Ville, qui me font très plaisir. Merci Hubert.

Je tiens aussi à vous remercier chaleureusement pour la proposition de devenir maire honoraire. C'est un honneur qui me touche et qui reflète notre engagement partagé envers notre ville.

Permettez-moi de commencer par une citation qui m'a toujours inspirée, celle de l'écrivaine Maya Angelou. Je cite : "Vous ne pouvez pas épuiser la créativité, plus vous l'utilisez, plus vous en avez". A travers cette phrase, je tiens à souligner que c'est précisément cette créativité, celle des Amiénoises et des Amiénois, celle de chacun d'entre vous ici présents, qui a fait la richesse de notre action commune. Vous avez été le moteur des projets, des transformations, et de l'énergie que nous avons insufflée à notre Ville.

Née ici même le 13 août 1955, j'ai vu Amiens grandir évoluer, se métamorphoser. J'ai grandi avec elle. Je me souviens encore de mes premières années dans cette ville que je parcourais avec curiosité, et, plus tard, de mes études de droit à l'université de Picardie Jules Verne puis à Paris. Chaque étape de ma vie a été marquée par un attachement indéfectible à cette ville. Etre la fille d'un ancien agriculteur m'a appris la valeur du travail et du sens du service. Ces leçons, je les ai appliquées tout au long de ma carrière avec une seule boussole : faire d'Amiens un lieu où chacun peut se sentir fier et épanoui.

Mon parcours politique a débuté dans les années 1980 et même si les débuts furent difficiles, marqués par une première défaite aux municipales de 1983 au côté de figures emblématiques comme Jean-Claude BROUTIN et Jean-Pierre PERNAUT, je n'ai jamais cessé de croire en cette ville et en ses habitants.

C'est cet engagement sans faille qui m'a permis, quelques années plus tard, de devenir conseillère régionale puis de participer à la conquête de la mairie au côté de Gilles de ROBIEN en 1989. J'ai ensuite exercé la fonction de maire pour la première fois en 2002, après avoir été également conseillère générale et députée européenne. Les Amiénoises et les Amiénois ont fait confiance aux listes municipales que j'ai eu l'honneur de conduire en 2014 et 2020. Chacune de ces étapes a renforcé ma détermination à placer Amiens au cœur de l'action, à la hauteur de son histoire et de ses ambitions.

Durant ces mandats, nous avons accompli ensemble de grandes choses. Notre ville s'est modernisée tout en restant fidèle à ses racines. Nous avons mis en place des projets durables, comme la transition écologique qui façonnera l'Amiens de demain. Nous avons également renforcé l'accès à la culture, fait de nos quartiers des lieux de vie, de partage, où la solidarité n'est pas un vain mot.

Mais tout cela n'aurait pas été possible sans le travail formidable de mon cabinet, des agents municipaux, de nos associations et, bien sûr, de chacune et chacun d'entre vous, mes collègues du Conseil municipal. Votre soutien, vos idées, et même vos critiques, ont été le ciment de notre action collective.

Je tiens aussi à saluer ici mes prédécesseurs, René LAMPS, Gilles de ROBIEN, et Gilles DEMAILLY, ainsi que mon successeur. Oui, Hubert de JENLIS, qui me succède, est un homme d'engagement et de vision. Je sais qu'il continuera sur cette voie, qu'il saura répondre aux défis que rencontrera Amiens dans les années à venir. Je lui fais toute confiance pour conduire notre ville vers de nouveaux horizons, tout en restant fidèle à nos valeurs communes : proximité, engagement et dynamisme.

Ma sincère gratitude à Alain GEST, Président d'Amiens Métropole, pour notre collaboration fructueuse. Grâce à notre engagement commun, nous avons pu réaliser des projets qui profitent à notre territoire et à tous les habitants des 39 communes de notre agglomération.

Je n'oublie pas non plus les nombreux échanges que j'ai eus avec les habitants d'Amiens, ces rencontres qui ont nourri ma réflexion, ces visages qui me rappellent pourquoi nous nous engageons au quotidien. Ce sont vos préoccupations, vos rêves et parfois vos combats qui m'ont poussée à toujours donner le meilleur de moi-même. A travers vous, j'ai trouvé l'énergie nécessaire pour relever chaque défi.

En regardant en arrière, je mesure le chemin parcouru. Nous avons traversé des moments difficiles, des crises, mais nous les avons toujours surmontés grâce à cette force collective qui caractérise Amiens. C'est cet esprit qui continuera de nous guider, même au-delà de ce mandat.

Enfin, je tiens à vous dire que ce n'est pas un adieu. Amiens restera toujours mon foyer, ma terre comme je le dis souvent, et je resterai à vos côtés en tant que conseillère municipale et Vice-présidente d'Amiens Métropole, prête à continuer à défendre ce que nous avons construit ensemble.

A ce stade de mon propos, j'ai une pensée pour tous les compagnons de route qui nous ont quittés. Fidèle à leur mémoire, je pense à eux ce soir, et en particulier à Jean-Christophe PARISOT, qui avait fondé l'Association de mes Amis, et à Patrick PIGOUT, disparu le 1^{er} mars dernier.

Pour conclure, je veux vous remercier de tout cœur. Merci de m'avoir accordé votre confiance pendant toutes ces années. Merci de m'avoir permis de servir cette Ville qui m'est si chère. J'ai donné ce que je pouvais avec passion et sincérité. Et aujourd'hui, en passant le relais, je suis sereine car je sais qu'Amiens continuera à briller avec Hubert et avec vous toutes et tous, chers collègues. Comme le disait Jules Verne qui a siégé dans cette enceinte en tant que conseiller municipal, "rien ne se fait de grand qui ne soit une espérance exagérée". Ensemble, nous avons montré qu'Amiens est bien plus qu'une ville, c'est un lieu de vie, de partage, un lieu où chacun peut rêver et construire son avenir.

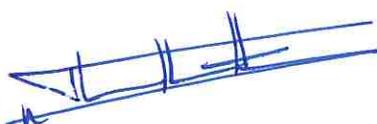
Alors, bonne chance Hubert, merci à toutes et tous, et vive Amiens !

(Applaudissements).

M. DE JENLIS : Sur une note un peu moins chargée d'émotion, je vous rappelle la tenue du prochain Conseil municipal le 7 novembre prochain, et vous serez destinataires dès demain des ordres du jour des commissions d'étude qui se dérouleront de lundi à mercredi prochain.

La séance est levée à 20h17.

Le secrétaire de séance



Thomas LHERMITTE

Monsieur le Maire,



Hubert de JENLIS



